

# Fonds d'investissement climatiques

CTF/TFC.11/8/Add.1  
15 avril 2013

---

Réunion du Comité du CTF  
Washington D. C.  
2-3 mai 2013

Point 9 de l'ordre du jour

**ADDENDUM AU PLAN D'INVESTISSEMENT REVISE DE L'UKRAINE AU TITRE DU CTF**

## **Révision du plan d'investissement de l'Ukraine au titre du CTF Avantages connexes**

### Parité des sexes et chauffage urbain

Compte tenu des orientations politiques du CTF, un intérêt croissant a été apporté à l'évaluation des avantages annexes liés au financement d'opérations en rapport avec le changement climatique lorsque de tels avantages peuvent être obtenus dans des domaines tels que l'emploi, la santé, la pauvreté et l'égalité des sexes. La BERD (ci-après appelée « la Banque ») a fait sien le principe d'égalité des perspectives économiques, selon lequel les débouchés professionnels devraient être ouverts à tous, sans distinction de sexe, d'origine sociale, d'appartenance ethnique, etc., cette égalité étant un aspect fondamental des marchés modernes et fonctionnels qu'il convient de promouvoir dans les pays où elle intervient.

Aux fins de l'application de sa nouvelle stratégie sectorielle pour des infrastructures urbaines respectueuses de l'environnement, laquelle sera renforcée par son initiative stratégique pour la parité des sexes en cours d'élaboration, la Banque s'attachera à réduire les inégalités entre les sexes du point de vue de l'accès à certains services tels que les transports urbains, l'accès au chauffage, à l'eau et à la gestion des déchets solides. À cet effet, elle a l'intention de mettre au point un projet pilote, dans le cadre des interventions financées par le CTF en Ukraine, dont une composante sera consacrée à l'égalité des sexes dans le domaine du chauffage urbain. Plusieurs questions pourraient être abordées par la Banque avec ses clients, notamment :

- L'accès à l'emploi

Dans le passé, les emplois disponibles dans le domaine du chauffage urbain étaient essentiellement occupés par des hommes, une situation qui s'explique en grande partie par le peu d'attraction des femmes pour ce secteur d'emploi du fait de la nature des travaux qu'il implique. L'introduction de systèmes de chauffage modernes et automatisés autorise aujourd'hui une approche ciblée visant à ouvrir les emplois disponibles aux deux sexes dans la même mesure. En conséquence, dans les projets où elle finance ce genre de systèmes, la Banque s'emploiera à travailler avec ses clients pour évaluer leur stratégie de ressources humaines et favoriser une promotion des possibilités d'emploi de nature à garantir l'égalité des chances.

- Fidélisation des consommateurs et prestation de services

Par ailleurs, la Banque travaillera avec ses clients à l'adoption d'une démarche centrée sur le consommateur dans leurs prestations de services. Divers éléments attestent que les compagnies de chauffage qui ne prêtent pas assez attention à leurs clients ont plus de mal à recouvrer les redevances exigibles. L'encaissement des factures est la première interaction entre les prestataires de services et les abonnés. Dans une bonne partie de la zone d'intervention de la Banque, ce sont généralement les femmes qui se chargent de régler les factures de chauffage, et il y a tout lieu de penser que confier la collecte des redevances à des femmes contribuerait à fidéliser les usagers et à améliorer concrètement la prestation de services.

- Accès et utilisation accrue des services

Dans la zone d'intervention de la Banque, les utilisateurs des systèmes de chauffage urbain sont généralement mal informés des questions d'économie d'énergie. Dispenser une formation ou remettre aux femmes des supports d'information sur les économies d'énergie pourrait avoir des retombées mesurables sur la consommation d'énergie et le rapport coût-efficacité, étant donné que les femmes sont les premières utilisatrices de chauffage.